

## **Politique de protection des renseignements personnels**

### **OptionMD, clinique médicale privée**

La présente politique de protection des renseignements personnels (ci-après la « Politique ») énonce comment « OptionMD inc » recueille, utilise, communique, conserve et détruit vos renseignements personnels. Pour faciliter la lecture, nous utiliserons les expressions « nous » ou « la clinique » de temps à autre dans la Politique.

Nous pouvons vous fournir de l'information complémentaire relativement au traitement de vos renseignements personnels, dans certains cas, au moment de recueillir vos renseignements personnels. Nous pouvons également obtenir votre consentement spécifique dans certains cas relativement à la collecte, l'utilisation, la communication et la conservation de vos renseignements personnels.

La Politique s'applique aux renseignements personnels que nous recueillons, peu importe la manière, que ce soit, par exemple en personne, par téléphone ou via notre site Web.

En acceptant cette Politique ou en nous fournissant des renseignements personnels après avoir eu l'opportunité de consulter la Politique ou tout autre avis complémentaire, vous acceptez que vos renseignements personnels soient traités conformément à la Politique et l'avis complémentaire.

## **1 À propos de nous**

Voici nos informations d'identification complètes :

OptionMD, clinique médicale privée

62 boulevard Labbé Sud, Victoriaville, Qc, G6S 1B5, téléphone 819-751-1515, télécopieur 819-751-5551

N'hésitez pas à communiquer avec notre responsable de la protection des renseignements personnels pour toute question ou commentaire que vous pourriez avoir concernant la Politique, la manière dont nous traitons vos renseignements personnels ou pour exercer vos droits concernant vos renseignements personnels. Vous pouvez joindre notre responsable de la protection des renseignements personnels par courriel : [info@optionmd.com](mailto:info@optionmd.com) ou par la poste à l'adresse mentionnée plus haut.

Au sein de notre clinique médicale nous avons attribué les rôles et responsabilités comme suit :

Secrétaire médicale : en charge de manipuler le dossier (création de dossier, réception des messages et résultats, etc...)

Infirmière : Elle travaille en étroite collaboration avec le médecin pour tout ce qui touche les services médicaux offerts.

Médecin : Ils possèdent tous leur droit de pratique au Québec, conféré par le Collège des Médecins du Québec. Ils sont donc régis par leur code de déontologie (ALDO Qc).

Nous formons et sensibilisons les membres de notre personnel et nos professionnels par le biais des activités suivantes :

Formation verbale à chaque employée lors de l'embauche. Chaque employée est informée de l'importance de la confidentialité puis doit suivre les mêmes règles strictes que les médecins. Des rappels fréquents sont effectués auprès du personnel, la confidentialité étant un sujet omniprésent dans notre profession.

## **2 Définitions importantes**

Dans la Politique, on entend par :

« Incident de confidentialité » (i) l'accès non autorisé par la loi à un renseignement personnel; (ii) l'utilisation non autorisée par la loi d'un renseignement personnel; (iii) la communication non autorisée par la loi d'un renseignement personnel; ou (iv) la perte d'un renseignement personnel ou toute autre atteinte à la protection d'un tel renseignement.

« Renseignement personnel » tout renseignement qui concerne une personne physique et permet, directement ou indirectement, de l'identifier.

## **3 Comment allons-nous traiter vos Renseignements Personnels**

Comment collectons-nous vos renseignements personnels :

Vos renseignements personnels sont obtenus lors de l'ouverture d'un dossier médical. Ces renseignements sont introduits dans un logiciel médical spécialisé nommé « **Myle de Medfar Solutions Cliniques** ». Il s'agit d'un logiciel en ligne dont le bureau mère se situe à Montréal et qui développe et fournit une solution pratique aux médecins afin de conserver de façon confidentielle toutes les informations cliniques. Medfar est régit également par la loi sur la protection des renseignements personnels.

Lors de l'ouverture de votre dossier, une connexion avec le **Dossier Santé Québec (DSQ)** a lieu afin de corroborer les informations et permettre à l'équipe de soins l'accès aux informations médicales disponibles dans le DSQ. Cette étape de connexion a lieu seulement si le patient a consenti verbalement et par écrit auprès du personnel de la réception de la clinique lors de la première rencontre et lors des renouvellements de consentement. Cette autorisation est résiliable sur demande.

Afin de produire une facture, la clinique utilise un logiciel de facturation nommé Acomba, de **ACCEO Solutions inc.** ACCEO Solutions inc est une entreprise canadienne qui est soumise à la loi sur la protection des renseignements personnels.

La clinique médicale possède un site internet à visé informatif. Aucune donnée n'est extraite de ce site. Aucun cookie n'est utilisé.

La clinique médicale possède une page Facebook. Toute personne qui communique avec nous par le biais de META (Facebook et Messenger) est invité ensuite à communiquer avec nous par téléphone.

La clinique médicale utilise les services de **Microsoft Outlook 365** à titre de serveur et logiciel de courriel externe.

Pour recevoir les paiements, la clinique médicale utilise les services de « **CS Paiement - clover** ».

**Photos médicales :**

-Les médecins et infirmières de la clinique médicale sont invités à utiliser un appareil photo qui permet le transfert d'information par fil USB plutôt que par courriel ou cloud afin d'assurer la complète confidentialité. La photo est alors conservée dans le dossier médical ainsi que sur le serveur de la clinique.

-Si le médecin ou l'infirmière utilise son propre téléphone portable pour prendre une photo, il devra éviter de photographier le visage, afin d'éviter que le patient soit identifiable sur la photo. Si une photo permet d'identifier le patient, elle devra être détruite de son téléphone après utilisation.

**Les informations collectées dans la section administrative sont :**

Nom, adresse, numéro de téléphone, e-mail, noms des parents, numéro d'assurance maladie

\*\*La clinique médicale ne conserve pas les numéros de carte de crédit à moins qu'un patient le demande spécifiquement. À ce moment, le numéro de carte est conservé dans le programme Myle de Medfar.\*\* Une autorisation du patient est requise avant chaque utilisation de ce numéro et une facture est ensuite envoyée.

Ces informations sont collectées directement auprès du patient lui-même ou de la personne en charge. Le DSQ pourrait permettre de compléter les informations.

Ces informations sont obligatoires au processus de soin, particulièrement pour les références dans le système de la santé (prise de sang, référence auprès d'un spécialiste, prescription médicamenteuse, etc...)

**Les informations collectées dans la section médicale sont :**

Toutes informations jugées nécessaire à la tenue d'un dossier médical. Les informations qui doivent se retrouver au dossier sont régies par le Code de déontologie du médecin et par son Ordre professionnelle.

Qu'arrive-t-il si vous ne consentez pas à la collecte de vos renseignements personnels?

Certaines tâches médicales pourraient devenir ardues voire impossibles. Vous pourrez alors en discuter de vive voix avec le médecin afin de bien comprendre les impacts et les solutions possibles.

**Qui aura accès à vos renseignements personnels?**

Tout les membres du personnel ont accès à vos informations. Tous les membres du personnel sont tenus par la confidentialité. Les membres du personnel administratif ne sont pas autorisés à regarder le dossier médical à moins que cela soit nécessaire dans le cadre d'une tâche qui leur aurait été demandée par le médecin.

### **Comment allons-nous partager vos renseignements personnels avec des tiers?**

Vos coordonnées sont inscrites sur chaque références (référence en spécialité, prescription médicamenteuse, demande de laboratoire, etc...)

En cas de demande de copie de dossier de la part d'un assureur, le dossier sera partagé seulement si le patient en a signé expressément l'autorisation.

### **Pendant combien de temps allons-nous conserver vos renseignements personnels?**

Aucune date limite. Un médecin est autorisé à détruire un dossier médical après quelques années, selon les critères de ALDO Qc. Cela dit, à l'aire de l'informatique, la clinique médicale conserve tous les dossiers au long cours.

### **Quels sont les risques liés au traitement de vos renseignements personnels?**

La clinique OptionMD s'en remet au savoir faire de spécialistes en informatique tel que Medfar, ACCEO, Windows 365 afin d'assurer la sécurité des données

La clinique médicale est épaulée par une entreprise de services et d'approvisionnement en technologies de l'information nommée « **Rhesus** ». Cette entreprise est située à Victoriaville. Elle est responsable de s'assurer que le réseau informatique mis en place est sécurisé et à l'abris d'intrusions malveillantes.

Chaque employé est sensibilisé à l'importance de la confidentialité. Tout employé qui n'agirait pas selon la loi serait passible de conséquences allant jusqu'au congédiement. Tous ses accès informatiques seraient alors suspendus.

## **4 Mesures de sécurité et risques inhérents**

Nous suivons les standards de sécurité dans notre secteur d'activité pour protéger les renseignements que nous recueillons et que nous recevons. Plus particulièrement, nous avons en place des mesures de protection physiques, techniques, informatiques et administratives appropriées afin de protéger vos renseignements personnels contre un incident de confidentialité.

Malgré ces mesures, compte tenu des risques inhérents à l'utilisation de systèmes informatiques, nous ne pouvons toutefois pas assurer ou garantir la sécurité et la confidentialité des renseignements que vous nous transmettez ou nous fournissez, et vous le faites à vos propres risques. Si vous avez des raisons de croire que des renseignements personnels ont été compromis, veuillez communiquer avec nous aux coordonnées indiquées à l'article 1 de la Politique.

## **5 Comment et sous quelles conditions allons-nous communiquer vos renseignements personnels à des fins de sécurité publique ou de poursuite des infractions**

### **5.1 En cas de risque sérieux de mort ou de blessures graves**

Nous pourrions communiquer un renseignement personnel que nous détenons en vue de protéger une personne ou un groupe de personnes lorsqu'il existe un motif raisonnable de croire qu'un risque sérieux de mort ou de

blessures graves, lié notamment à une disparition ou à un acte de violence, dont une tentative de suicide, menace cette personne ou ce groupe et que la nature de la menace inspire un sentiment d'urgence. Les renseignements peuvent alors être communiqués à la ou les personnes exposées à ce risque, à leur représentant ou à toute personne susceptible de leur porter secours. Seuls les renseignements nécessaires aux fins poursuivies par la communication seront communiqués.

## **5.2 Forces de l'ordre**

Nous pourrions également communiquer un renseignement au Directeur des poursuites criminelles et pénales ou à une personne ou à un groupement chargé de prévenir, de détecter ou de réprimer le crime ou les infractions aux lois lorsque le renseignement est nécessaire aux fins d'une poursuite pour une infraction à une loi applicable au Québec. Finalement, nous pourrions communiquer un renseignement à un corps de police lorsqu'il est nécessaire à la planification ou à l'exécution d'une intervention adaptée aux caractéristiques d'une personne ou de la situation, dans l'un ou l'autre des cas suivants: 1° le corps de police intervient, à notre demande, pour nous apporter de l'aide ou du soutien dans le cadre des services que nous fournissons à une personne; 2° nous agissons en concertation ou en partenariat avec le corps de police dans le cadre de pratiques mixtes d'interventions psychosociales et policières.

## **6 Vos renseignements personnels sont-ils transférés à l'extérieur du Québec?**

Il se peut que vos renseignements personnels soient transférés à l'extérieur du Québec, Myle étant une entreprise Québécoise en expansion au Canada.

## **7 Quels sont vos droits à l'égard de vos renseignements personnels?**

La loi vous confère différents droits à l'égard de vos renseignements personnels. Vous disposez notamment des droits suivants :

- **Accès** : le droit de demander si nous détenons des renseignements personnels sur vous et, le cas échéant, de demander d'avoir accès à ces renseignements personnels.
- **Rectification** : le droit de demander de faire rectifier tout renseignement personnel incomplet ou inexact que nous détenons.
- **Retrait du consentement** : le droit de retirer votre consentement à la communication ou à l'utilisation des renseignements personnels détenus.
- **Restriction ou refus d'accès** : le droit de demander qu'un intervenant particulier ou qui appartient à une catégorie d'intervenants indiquée ne puisse avoir accès à un ou à plusieurs renseignements que vous aurez identifiés.
- **Plainte** : le droit de formuler une plainte adressée à notre responsable de la protection des renseignements personnels tel qu'identifié à l'article 1 en lien avec cette Politique ou de déposer une plainte auprès de la Commission de l'accès à l'information du Québec si vous croyez qu'une infraction aux lois sur la protection des renseignements personnels a été commise. Pour porter plainte auprès de la Commission d'accès à l'information (Québec), veuillez utiliser le formulaire approprié disponible à l'adresse suivante : Pour les citoyens | Commission d'accès à l'information du Québec ([gouv.qc.ca](http://gouv.qc.ca))
- **Portabilité** : Vous avez le droit de demander que vos renseignements personnels vous soient communiqués ou qu'ils soient transférés à une autre organisation dans un format technologique structuré et couramment utilisé. Pour

exercer l'un ou l'autre de ces droits, veuillez communiquer avec notre responsable de la protection des renseignements personnels la manière indiquée à l'article 1 de la présente Politique.

## **8 Comment utilisons-nous les témoins de navigation?**

Nous n'utilisons aucun témoin de navigation.

## **9 Sites de tiers**

Cette Politique ne s'applique pas aux sites web, aux pages ou aux applications de tiers auxquels il est possible d'accéder via nos services et nous ne sommes pas responsables à l'égard de tels services tiers. 14865899v3 Si vous suivez de tels liens, ces sites ou services tiers auront probablement leurs propres politiques sur la protection des renseignements personnels que vous devrez examiner avant de soumettre vos renseignements personnels.

## **10 Comment mettons-nous à jour la présente Politique sur la protection des renseignements personnels?**

Nous pourrions, de temps à autre, modifier la Politique afin de refléter les changements dans nos processus d'affaires ou dans la loi.